
	<p align="center">Bachelor of arts HES-SO en arts visuels EDHEA- école de design et haute école d'art du Valais</p> <p align="center">DESCRIPTIF DE MODULE</p> <p align="center">Année académique : 2019-2020</p>	
Domaine	Design et arts visuels	
Filière	Arts visuels	
Titre du module	X11 eXploration 11	
Type de module	Module avancé, obligatoire*, avec options	
Code	8X11	
Type de formation	Bachelor HES-SO en arts visuels	
Crédits ECTS	6 ECTS / Semestre	
Semestre	Printemps, semestre 6	
Lieu	EDHEA – école de design et haute école d'art du Valais	
Prérequis	Pas de prérequis	
Langues principales	Français, Allemand, et Anglais	
Caractéristique	*En cas d'échec définitif à un module défini comme obligatoire pour obtenir le profil de la formation, l'étudiant-e est exclu-e de la filière, voire du domaine (cf/art. 23, 24 et 25 Règlement de la formation de base bachelor et master HES-SO, du 15 juillet 2014)	
Compétences visées / Objectifs généraux d'apprentissage	Après une première initiation aux différentes disciplines, l'étudiant-e est conduit-e à travailler de plus en plus à partir des choix artistiques qui le/la motivent. Ces choix définissent les techniques et les médias vers lesquels il/elle se tourne. Il/elle aura l'occasion de développer sa pratique sous la direction des enseignant-e-s de son choix et de s'enrichir d'expériences partagées au sein de l'atelier avec d'autres étudiant-e-s. Les ateliers ont pour but de donner à l'étudiant-e des moyens techniques et conceptuels pour lui permettre de se confronter aux enjeux contemporains de la production artistique. Les ateliers combinent différentes disciplines et témoignent ainsi de la volonté de précéder la disparition progressive des frontières entre genres artistiques usuels tout en restant à l'intérieur de cadres définissables et opératoires.	
Contenu et formes d'enseignement	Les étudiants et étudiantes choisissent parmi l'ensemble des enseignant-e-s proposé-e-s un atelier secondaire qui vient en complément de l'atelier principal et permet d'apporter encore un autre regard sur le travail qui tient lieu de pré-diplôme. Il s'agit essentiellement pour les étudiants et étudiantes de confirmer les choix qui se sont dégagés durant les années précédentes, d'aller plus avant dans les expérimentations liées à une pratique et d'être capable de finaliser un projet digne d'être présenté publiquement.	
Modalités d'évaluation et validation	Chaque atelier présente des modalités d'évaluation propres. Mais au niveau 3, les jurys qui se tiennent au terme de chaque semestre tiennent lieu de validation.	
Modalité de remédiation	Remédiation possible, travaux complémentaires à rendre suite aux jurys	
Enseignant-e-s	Vincent Chablais (Unité Dessin/Peinture-Travaux sur papier-tutorat), Kotscha Reist (Unité Dessin/Peinture-Peinture-tutorat), Marie Velardi (Unité MELA : Multiples-éditions et livres d'artistes-tutorat), Nicolas Vermot-Petit-Outhenin (Unité Photographie-tutorat), Christophe Fellay (Unité Son-tutorat), Jérôme Leuba (Unité Vidéo-tutorat), Marie Sacconi (Unité Installation-tutorat), Anne Rochat (Unité Performance-tutorat) + Latifa Echakhch, artiste intervenante 2019-2020 (tutorat)	
Nom du/de la responsable du module	Françoise Brunner, coordinatrice Bachelor en arts visuels	
Descriptif validé le	25.06.19	
Par	Federica Martini, responsable de la filière arts visuels	